



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

☎ 04.76.21.85.26.

☎ 04.76.49.03.79.

N/Réf. DELCOM **22-08**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Du Comité Syndical
du 14 mai 2008**

Le quatorze mai deux mille huit, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD.

Date de convocation : 30 avril 2008

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 17

Présents : M.BAFFERT(2), Y.BOULARD, A. CARBONARI, Jeanine CARRIER, C.COIGNÉ, C.DIDIER, G.FRIER, J. GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN, M.MASTROMAURO, V.MICHEL, M. REPELLIN, D.ROUX, A.SAUNIER-PLUMAZ, J.TESSAIRE.

Absents excusés : M. BROUZET, P.MOLINARO

Président de séance : M.BAFFERT

Secrétaire de Séance : V.MICHEL

Rappel du quorum : 10

:

Objet : ADMINISTRATION GENERALE
Désignation des commissions

Rapporteur : Michel BAFFERT

DELCOM 22-08

Le Président rappelle

-Conformément à l'article L5211-1 qui précise que les règles de fonctionnement du conseil municipal sont applicable à l'assemblée délibérante de l'EPCI.

-Vu l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical du SIRD a la possibilité de former des commissions pour examiner les questions propres aux trois vocations facultatives du SIRD :

Soit trois commissions réparties comme suit : **Commission Maintenance et construction des établissements sportifs** composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.

Commission Insertion/Emploi composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.

Commission Prévention de la délinquance composée du président du CISP (conseil intercommunal sécurité et prévention de la délinquance) et des membres désignés par les communes à la vocation.

En outre, il est également rappelé que le bureau du syndicat est composé des Maires ou 1^{er} adjoint des communes membres et réuni la compétence Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements, ou projets spécifiques à la Rive Gauche du Drac.

Ville de Seyssins : Michel BAFFERT
Ville de Seyssinet-Pariset : Marcel REPELLIN
Ville de Fontaine : Yannick BOULARD
Ville de Sassenage : Christian COIGNÉ
Ville de Noyarey : Denis ROUX
Ville de Veurey-Voroize : Guy JULLIEN

1) Composition de la commission Construction et maintenance des établissements sportifs

-vice-président délégué : Guy JULLIEN
Ville de Seyssins : Martine BROUZET
Ville de Seyssinet-Pariset : Jacques GAUTHIER
Ville de Fontaine : Marilyn MASTROMAURO
Ville de Sassenage : Patrick MOLINARO
Ville de Noyarey : Aldo CARBONARI
Ville de Veurey-Voroize : Jacqueline TESSAIRE

3)Composition de la commission Insertion/emploi

-vice-président délégué : Yannick BOULARD
Ville de Seyssins : François GILABERT
Ville de Seyssinet-Pariset : Véronique MICHEL
Ville de Fontaine : Claudine DIDIER
Ville de Sassenage : Annie SAUNIER-PLUMAZ
Ville de Noyarey : Gisèle FRIER
Ville de Veurey-Voroize : Jeanine CARRIER

4)Composition de la commission Prévention de la délinquance

- président du CISPD : Marcel REPELLIN
Ville de Seyssins : Jacques LORTHIOIR
Ville de Seyssinet-Pariset : Véronique MICHEL
Ville de Fontaine : Yves CONTRERAS
Ville de Sassenage : Assunta ROSIN-BEDIN
Ville de Noyarey : Jean-Marie CAMACHO
Ville de Veurey-Voroize : Jacqueline TESSAIRE

Ces commissions pourront être complétées par des membres choisis parmi des personnes extérieurs au Comité syndical ayant acquis une compétence particulière en raison de leur expérience ou de leur compétence administratives, technique ou sociale.

Le comité après délibération,
La délibération est adoptée à la majorité par

POUR : 12 voix
ABSTENTIONS : 6 voix
CONTRE : /

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 15 mai 2008

Le Président,

Michel BAFFERT